



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 14 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le groupe Liberty est autorisé à reprendre les sociétés France Rail Industry et Ascoval Saint-Saulve

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont autorisé le groupe Liberty à se porter acquéreur des sites industriels France Rail Industry à Hayange (Moselle) et Ascoval à Saint Saulve (Nord).

Dans le cadre de cette reprise, le groupe Liberty s'est engagé à apporter 65 M€ de financements nouveaux pour permettre aux deux sociétés de mettre en œuvre leur plan industriel et de développer une compétitivité durable.

Cette reprise est une étape importante d'un plan de long terme mené en collaboration avec le Conseil régional des Hauts de France et la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, pour trouver des débouchés stables au site Ascoval et ainsi lui permettre de retrouver un équilibre économique. Elle permet également de sécuriser les approvisionnements en matière première du site de Hayange, principal fournisseur de rails de la SNCF, qui dépendait jusqu'ici principalement d'un site situé hors de l'Union Européenne. Elle crée en effet une filière intégrée de production de rails à partir d'acier recyclé peu émetteur de CO₂, dans une logique d'économie circulaire, les rails usagés de la SNCF étant refondus par Ascoval et mis en forme par France Rail Industry.

Bruno Le Maire a déclaré : « Cette reprise a été rendue possible grâce aux salariés qui ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités. Je les remercie et je tiens à saluer leur travail, leur patience et leur mobilisation. Elle a également été rendue possible grâce à une collaboration exemplaire avec tous les acteurs, et notamment avec le Conseil Régional des Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. Elle jette les bases d'une filière industrielle solide et doit permettre au site d'Ascoval de retrouver une compétitivité durable. Elle est exemplaire des enjeux de relocalisation et de décarbonation de notre industrie que nous souhaitons porter dans le cadre du plan de relance. »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « Je salue l'implication remarquable des salariés des deux sites, qui ont su maintenir leur mobilisation à chaque étape et ainsi permettre cette reprise. Je continuerai de suivre la mise en œuvre du projet industriel porté par le groupe Liberty et le respect des engagements pris pour donner un avenir industriel de long terme à ces deux sites essentiels pour notre industrie sidérurgique. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 41 13
01 53 18 44 38

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
presse.mind@cabinets.finances.gouv.fr